



LA CULTURE AFFRANCHIE



PROJET CULTUREL
DE TERRITOIRE

2016-2020 | **L'ESSENTIEL**

VILLE DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
AGGLO VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAÔNE





La culture affranchie : c'est en ces termes que la Ville de Villefranche-sur-Saône et l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône valorisent leur projet culturel de territoire.

Quand la culture affranchit, elle permet à tout un chacun de se libérer du quotidien et à toutes les générations, en particulier les plus jeunes, de construire une citoyenneté éclairée.

Quand la culture s'affranchit, elle sort du cadre, mixe les pratiques et les publics, ose les technologies de demain et invite l'entreprise à prendre part à son financement et à sa vitalité.

En proposant conjointement un projet culturel de territoire, autour d'ambitions partagées comme le numérique, l'éducation, le partenariat public-privé, la Ville et l'Agglo s'affranchissent et emmènent avec elles les établissements culturels qui, tout au long de l'année, vous invitent à la découverte.





LE PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

QUELQUES VALEURS-CLÉS :

- ▣ la culture au cœur des politiques publiques : comme outil d'éducation, de lien social, de développement économique, d'aménagement du territoire,
- ▣ une politique attentive aux besoins des habitants,
- ▣ un souci permanent d'exigence et de qualité,
- ▣ le passage d'une logique verticale à une politique territoriale transversale.

La Ville de Villefranche-sur-Saône et l'Agglo Villefranche Beaujolais Saône bénéficient de la présence de nombreuses structures culturelles, proposant une offre exigeante et diversifiée.

Pour renforcer l'ancrage de ces structures dans leur territoire, les rendre accessibles aux jeunes en particulier et attractives pour le tissu économique et le tourisme, un projet culturel de territoire a été adopté pour la période 2016-2020.

▣ Le musée Claude-Bernard



▣ Le Conservatoire à rayonnement intercommunal



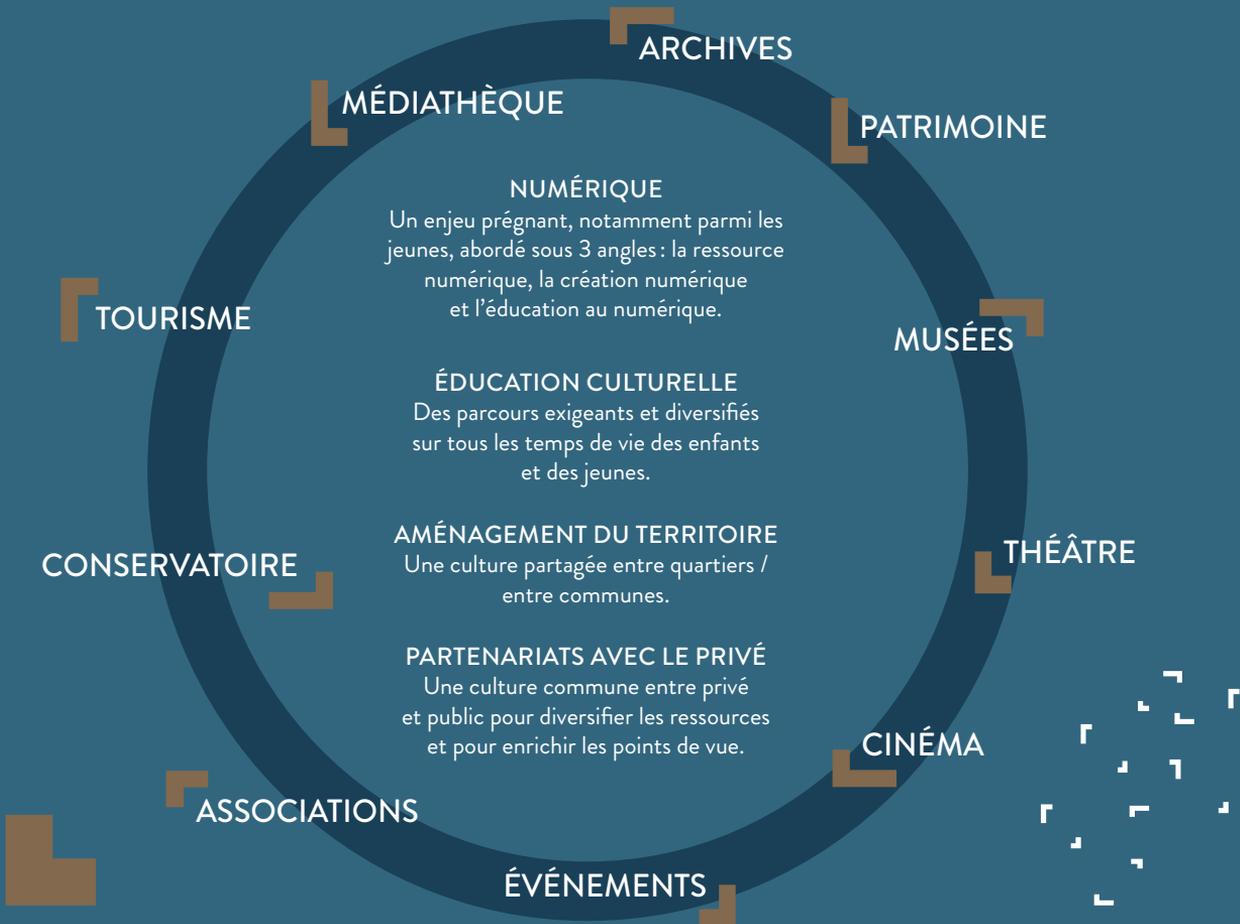
▣ Le musée municipal Paul-Dini



▣ Le Mirage festival à la Maison Vermorel



S'affranchissant des frontières administratives, il s'appuie sur
4 ambitions partagées :



Les archives municipales de Villefranche



Ce projet est issu d'une concertation entre les équipes de la direction des affaires culturelles et différents acteurs associatifs ou issus d'autres secteurs (novembre 2015 à juillet 2016).

Il a fait l'objet d'un vote en conseil municipal (7 novembre 2016) et en conseil communautaire (25 janvier 2017).

Il est en cohérence avec le projet de territoire de la Communauté d'agglomération d'une part et avec les politiques publiques mises en œuvre par la Ville d'autre part.

4 AMBITIONS PARTAGÉES :

- numérique,
- éducation culturelle,
- aménagement du territoire,
- partenariat avec le secteur privé.



■ La médiathèque de Villefranche ■



■ Le musée du Prieuré de Salles-Arbuissonnas ■

SUR L'AGGLO

2 piliers pour une culture partagée entre les 19 communes

- 1 Le développement de **l'éducation culturelle** à travers :
 - la mise en œuvre de parcours permettant aux enfants et aux jeunes du territoire d'appréhender l'ensemble des pratiques culturelles, d'expérimenter, de rencontrer des artistes, de décrypter des œuvres, et ce sur tous les temps de vie (scolaire, extrascolaire...);
 - la création d'un réseau d'enseignement et de pratiques artistiques sur le territoire.

Échéance : 2020

- 2 L'obtention du **label Pays d'art et d'histoire** pour mieux valoriser le patrimoine et l'architecture de notre territoire, pour ses habitants et ses touristes. Concernant pas moins de 51 communes du Beaujolais, il sera coordonné par le service de l'animation de l'architecture et du patrimoine créé par la Ville de Villefranche-sur-Saône, et porté par la Ville, l'Agglo et la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

Échéance : novembre 2018

LES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES

LA MUSIQUE AFFRANCHIE

Le Conservatoire à rayonnement intercommunal installé sur trois sites (Villefranche, Limas et Jassans) propose une grande diversité de pratiques et de styles musicaux à ses 823 élèves et développe des partenariats avec l'éducation nationale, les médiathèques, le musée municipal Paul-Dini...

LA SCIENCE AFFRANCHIE

Le musée Claude-Bernard, installé à Saint-Julien dans la maison du père de la médecine expérimentale (1813-1878) est un outil de vulgarisation scientifique et de rayonnement culturel proposant une programmation riche en ateliers, conférences, expositions temporaires...

L'HISTOIRE AFFRANCHIE

Le musée du Prieuré de Salles-Arbuissonnas plonge ses visiteurs dans la vie des singulières chanoinesses-comtesses qui l'occupaient au 18^e siècle. Entre musée et centre d'interprétation, il propose des animations et accueille des événements culturels qui animent le territoire.

LA MÉMOIRE AFFRANCHIE

Les archives municipales de Villefranche-sur-Saône conservent et communiquent au public des documents qui témoignent de la vie de la cité depuis le 13^e siècle. Du trésor, comme la charte de franchise, aux actes d'état civil, la mémoire de la Ville attend les citoyens, qu'ils soient historiens ou simples curieux, dans des locaux neufs ornés d'une fresque urbaine qui vaut le détour.

LA LECTURE AFFRANCHIE

La médiathèque Pierre-Mendès-France de Villefranche-sur-Saône accueille près de 100 000 usagers par an sur 2700 m² de locaux adaptés. Riche de collections anciennes comme de nouveaux supports de diffusion, elle développe un réseau et une programmation culturelle créateurs de lien social.

L'ART AFFRANCHI

Le musée municipal Paul-Dini, labélisé Musée de France, conserve et valorise une collection d'art moderne et contemporain (de 1840 à nos jours) donnée en partie par Muguet et Paul Dini à la Ville. Installé dans deux anciens bâtiments industriels, il propose plusieurs expositions temporaires et fait découvrir l'art à 7 000 élèves chaque année.

LE PATRIMOINE AFFRANCHI

Le service de l'animation de l'architecture et du patrimoine coordonne les actions en faveur de la conservation et de la valorisation de celui-ci. Installé dans la Maison du Patrimoine, il coordonnera à partir de 2018 le label Pays d'art et d'histoire de la Ville et de l'Agglo en lien avec la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées.

L'INNOVATION AFFRANCHIE

La maison de Victor Vermorel a été édifiée au début du 20^e siècle dans un style art déco-art nouveau au cœur d'un parc arboré ouvert au public. Elle est amenée à devenir un lieu d'innovation où se rencontreront le monde de la culture et celui de l'entreprise autour d'une fabrique de l'image artistique, numérique, technologique et de la promotion du territoire du Beaujolais.

Le théâtre, le cinéma et les autres associations culturelles du territoire sont également des partenaires clés pour réussir ensemble à porter une culture... affranchie!



LE TERRITOIRE

- Un territoire proche de la Métropole de Lyon, au cœur du Beaujolais.
- La Ville de Villefranche-sur-Saône, 37 099 habitants, près de 24 % de 15-29 ans (France 18 %), capitale du nouveau Rhône.
- L'Agglo Villefranche Beaujolais Saône regroupant 19 communes et 72 284 habitants.
- La Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées qui se joint à la Ville et à l'Agglo pour le label Pays d'art et d'histoire.

Projet complet disponible sur demande et en téléchargement sur les sites.



Retrouvez le film en flashant le QR Code.

Direction des affaires culturelles
Ville de Villefranche-sur-Saône
Agglomération Villefranche Beaujolais Saône
culture@villefranche.net
04 74 62 71 33
www.agglo-villefranche.fr
www.villefranche.net

LA CULTURE
AFFRANCHIE



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
agglo



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

FONDATION
DU PATRIMOINE